

ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

« LA MAISON BLANCHE » 14 Boulevard Carabacel – 06000 NICE
☎ 04 93 80 21 21 – e-mail : alpes-maritimes@oncd.org
www.ordre-chirurgiens-dentistes-06.com

PIECES A FOURNIR POUR INSCRIPTION AU TABLEAU *(Transfert de dossier)*

- ❑ **Lettre (datée et signée)** au Président **demandant l'inscription** au Tableau du Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes des Alpes-Maritimes :
« *Monsieur le Président,*
Je sollicite de votre part mon inscription au Tableau de l'Ordre des chirurgiens-dentistes des Alpes- Maritimes dans le cadre d'un transfert du département ... » (mentionner le département français dans lequel vous êtes déjà inscrit) + formule de politesse à la convenance du demandeur.
- ❑ Les 3 **attestations sur l'honneur** suivant les modèles suivants :
 1. « *Je certifie sur l'honneur qu'aucune instance pouvant donner lieu à condamnation ou sanction susceptible d'avoir des conséquences sur mon inscription au Tableau, n'est en cours à mon encontre* ».
 2. « *Je certifie que je ne suis actuellement tenu par aucune clause d'interdiction d'exercer découlant d'un précédent contrat* ».
Si tel n'est pas le cas, apporter toutes les précisions sur la clause d'interdiction d'exercer encore en vigueur : durée et rayon (avec indications précises de son point de départ : date et ville).
« *Je certifie que je suis tenu (e) d'un rayon d'interdiction d'exercer de xxxx pendant xxx qui a pris effet le xxxxx à partir de xxxx.* »
 3. « *Je soussigné (e) certifie sur l'honneur que je n'ai jamais été inscrit (e) au Tableau de l'Ordre dans l'Union Européenne ou à l'étranger ou enregistré à une autorité similaire représentant la profession* » ou indiquer le pays dans lequel vous êtes ou avez été inscrit.
- ❑ **Curriculum vitae** communiqué par le Conseil Départemental de l'Ordre
- ❑ **2 Photos d'identité** en couleur au format officiel en France
- ❑ Photocopie couleur de la carte nationale d'identité ou du passeport, ou **à défaut** l'acte de naissance **et** le certificat de nationalité Française, voire du décret de naturalisation.
- ❑ Photocopie couleur du diplôme
- ❑ Casier judiciaire N° 2 (demandé par le Conseil de l'Ordre) pour cela le praticien doit communiquer ses noms (le cas échéant nom de jeune fille) – prénoms – date et lieu de naissance, prénom de son père, prénom et nom de jeune fille de sa mère

- ❑ Contrat, en cas d'exercice (à étudier avec le Conseiller Ordinal qui sera en charge du dossier de demande d'inscription)
- ❑ Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle

Tout document rédigé en langue étrangère doit nécessairement être accompagné d'une traduction française, faite par un traducteur agréé auprès d'un tribunal européen, ou une institution près du consulat français, et en France un traducteur assermenté près la Cour d'Appel (juridictions françaises).

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE PEUT RÉCLAMER DES PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES SELON LA SITUATION DU PRATICIEN QUI DEMANDE SON INSCRIPTION (exemple : praticien également inscrit dans un pays de l'union européenne)